



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE

AGRUMES - KIWI n°4 - 23 Septembre 2016

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ÉCOPHYTO

AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORSE

## SOMMAIRE

Clémentinier  
Prévisions météo  
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B  
Structures partenaires :  
CA 2B, AREFLEC, CAPIC,  
OPAC, INRA, LEPA et  
exploitants observateurs.

Directeur de publication :  
Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
Crédit photo : CA2B

ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office National  
de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO.

## A retenir

### Clémentinier

- Cératites** : La pression est en hausse
- Mineuse des agrumes** : Peu d'attaque
- Cochenilles farineuse** : La pression varie selon les secteurs
- Metcalfa Pruinosa** : Quelques observations sans miellat

## Clémentinier

### • Stade phénologique

Grossissement du fruit  
Les clémentines précoces commencent  
à s'éclaircir légèrement.



### • Cochenilles farineuses (*Planococcus citri* et *Pseudococcus viburni*)

Des populations de cochenilles farineuses sont présentes dans quelques parcelles du réseau sur clémentinier et pomelo. La situation est très différente en fonction des pratiques culturales effectuées sur les parcelles.

Dans de nombreux cas, un grand nombre de larves prédatrices de *Cryptolaemus montrouzieri* et/ou d'hyménoptères parasitoïdes sont présents dans les parcelles et permettent de réguler les populations de pseudococcines.

**Evaluation du risque** : Dépend de la présence du nuisible et de la présence d'auxiliaire dans le verger. A surveiller.

**Gestion du risque** : possibilité de lutte biologique par lâchers d'auxiliaires (*Cryptolaemus montrouzieri* ou d'hyménoptères parasitoïdes).



Photo 1 : cochenille farineuse

- **Mineuse des agrumes - *Phyllocnistis citrella***

**Observation :** Peu ou pas de mineuse piégée, les attaques sont très faibles.

**Évaluation du risque :** Le risque est moyen à faible pour les jeunes vergers (1 à 6 ans) et faible pour les vergers supérieurs à 6 ans.



Photo 2 : feuille minée

- ***Metcalfa pruinosa***

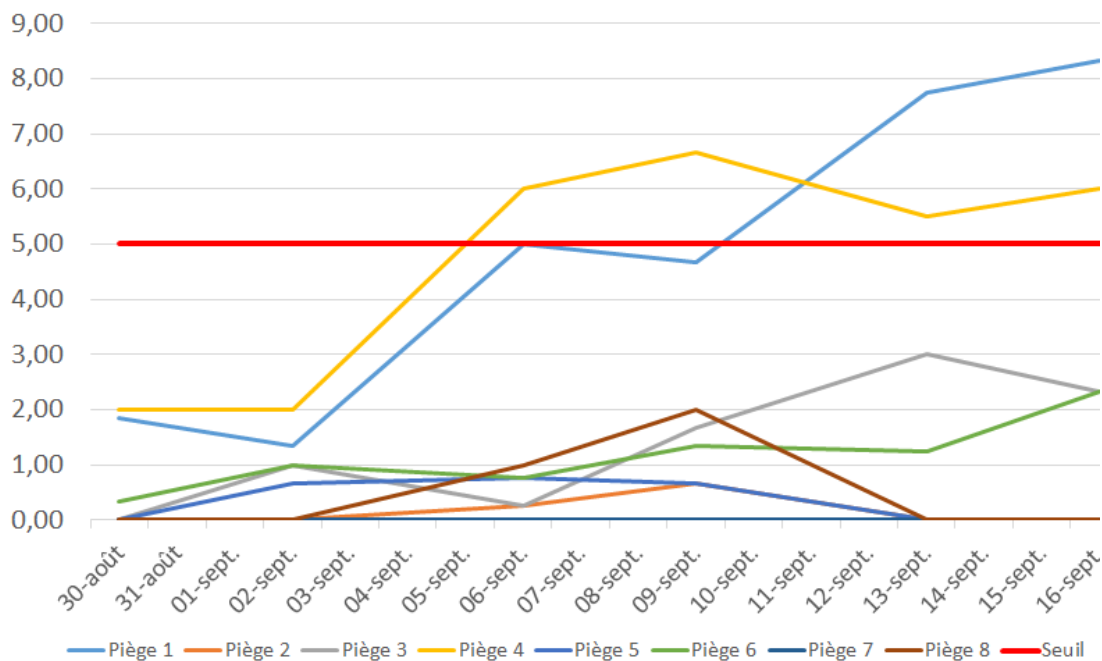
**Observation :** Des larves de *Metcalfa pruinosa* ont été observées sur quelques parcelles suivies. La pression reste cependant assez faible. Peu de sécrétions de miellat constatées.

**Évaluation du risque :** Dépend de la présence du nuisible dans le verger. A surveiller.

- **Mouche méditerranéenne des fruits - *Ceratitis capitata***

Le réseau de piégeage a été positionné fin août à raison de 1 piège par parcelle. Les courbes indiquent la moyenne de mouches par piège et par jour pour chacune des parcelles suivies.

**Seuil de nuisibilité :** 5 mouches par piège et par jour



Depuis le 30 août, le nombre de captures varie fortement d'une parcelle à l'autre, allant de 0 à 8 mouches par piège et par jour. Le nombre de mouches capturées varie selon les interventions réalisées sur les parcelles. Il est fortement conseillé d'être vigilant et de contrôler vos pièges deux fois par semaine, à raison de relevés espacés de 3 à 4 jours.

**Évaluation du risque :** dépend de la présence du nuisible dans le verger et de la variété des clémentiniers.

*Clémentines précoces* : Le risque est moyen à élevé

*Clémentines tardives* : Le risque est faible

**Gestion du risque :** Piégeage massif par (Decis Trap ou Vio Trap).

Densité : - 80 pièges / Ha pour le Decis Trap

- 120 pièges / Ha pour le Vio Trap

- **Cochenille asiatique des agrumes – *Unapis yanonensis***

**Observation** : Les follicules blancs des mâles sont visibles sur les feuilles atteintes. Les boucliers des femelles ressemblent aux cochenilles virgules. Les attaques de cochenille asiatique provoquent des dessèchements de rameaux, pouvant aller jusqu'à la mort des charpentières, voire des arbres.

**Gestion du risque** : Possibilité de lutte biologique par lâchers d'auxiliaires *Aphytis yanonensis*. Ces auxiliaires sont gérés par la station expérimentale AREFLEC (contact 04 95 38 99 00)



Femelle



Mâle

## PREVISIONS METEO

	Samedi 24 Septembre	Dimanche 25 Septembre	Lundi 26 Septembre	Mardi 27 Septembre	Mercredi 28 Septembre	Jeudi 29 Septembre	Vendredi 30 Septembre
Haute Corse							
	Eclaircies	Soleil	Quelques passages nuageux sur le relief		Soleil		Eclaircies

## LIENS UTILES

En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale (cf lien ci-dessous).

**PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

**Actualité** : Au 2 septembre 2016, 285 foyers sont répertoriés dont 269 en Corse du Sud et 16 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 178 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Le plus haut foyer identifié est situé à 756m d'altitude. Près de 9 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 27 espèces végétales.


La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat en allant sur : <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : 0800 873 699, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.